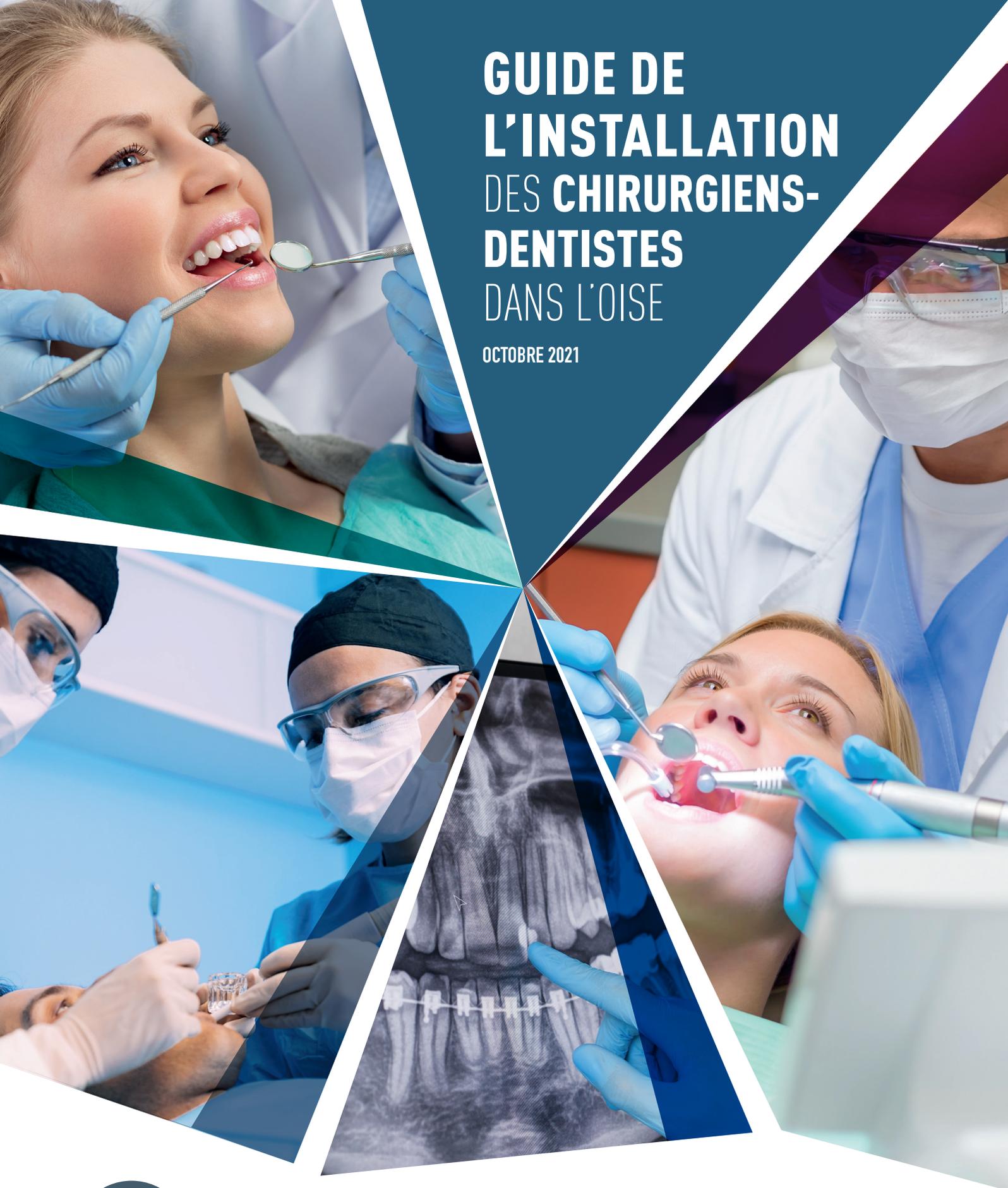


# GUIDE DE L'INSTALLATION DES CHIRURGIENS- DENTISTES DANS L'OISE

OCTOBRE 2021



Votre  
collectivité  
de proximité



# ÉDITO

« Le Conseil départemental simplifie toutes les étapes de votre installation »



**Nadège LEFEBVRE**  
Présidente du Conseil  
départemental de l'Oise

« Le choix d'une installation est un moment important dans la vie d'un chirurgien-dentiste. Vous aspirez, et c'est légitime, à **développer un projet professionnel et de vie, épanouissant**. Vous devez également naviguer dans **un nouvel environnement administratif et géographique** qui ne vous est pas forcément familier.

*Pour vous inciter à choisir l'Oise et faciliter votre installation, le Conseil départemental de l'Oise a mis en place des outils ciblés. En effet, pour vous accueillir, nous voulons **simplifier toutes les étapes** avec différents leviers : des aides financières réunies dans un Plan Oise Santé de 1,6 millions d'euros mais aussi une cellule Oise santé pour vous accueillir et le **financement de maisons de santé** ou de centres publics qui répondent aux aspirations de votre génération.*

*Dans ce **Guide de l'installation des chirurgiens-dentistes dans l'Oise**, nous vous incitons à **choisir notre beau département**, mais pas seulement. Nous vous guidons pas à pas dans votre projet professionnel pour vous aider à définir votre **mode d'exercice**. Nous vous donnons des pistes de réflexion pour choisir entre la **création ou la reprise d'un cabinet**, que ce soit seul ou en cabinet de groupe. Nous vous donnons également les clés pour bien **choisir votre nouvelle zone géographique**, ou **définir votre budget** en vous informant sur **toutes les aides existantes** sur notre territoire.*

*L'Oise, j'en suis certaine, saura vous séduire. Avec ce guide, nous espérons pouvoir **vous compter parmi nos nouveaux habitants**. Des habitants qui vous attendent également **avec grande impatience** !*



« Vous guider pour  
réussir votre projet  
professionnel dans  
notre département,  
c'est toute notre  
ambition ! »



**Marc AZAM**

Directeur Général  
de la CPAM de l'Oise

« Des confrères  
à votre disposition  
pour vous aider  
dans vos choix »



**Dr Pierre CARNEC**

Président du Conseil  
de l'Ordre des  
chirurgiens-dentistes  
de l'Oise

☞ La CPAM de l'Oise vous propose **un accompagnement personnalisé tout au long de la mise en place de votre projet** et lors du démarrage de votre exercice professionnel dans le département.

A cette fin, elle noue des partenariats, en particulier avec le Conseil départemental de l'Oise et le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, pour **agir de concert dans votre accompagnement et simplifier ainsi votre installation**. C'est ainsi que nous participons conjointement à des sessions d'information organisées par le CHU d'Amiens, afin d'éclairer les étudiants en dernière année d'odontologie sur les modalités de leur future activité libérale.

**Nous vous conseillons sur les différents modes d'exercice possibles, les aides financières associées, attractives, dans un département marqué par une faible démographie médicale. Nous vous aidons également dans toutes vos démarches et dans les formalités à effectuer. Vous guider pour réussir votre projet professionnel dans notre département, c'est toute notre ambition !** ☞

☞ Où m'installer ? Quelle forme d'exercice choisir ? Dans quel environnement professionnel ? Quelles sont les formalités à remplir pour exercer dans l'Oise ? Que de questions se posent aux futurs praticiens !

Le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Oise : c'est **une équipe de confrères prêts à vous aider et à vous conseiller pour concrétiser et réussir votre projet d'installation**. Toute installation dans le département passe nécessairement par une inscription au Tableau de l'Ordre. De ce fait, **l'Ordre a une parfaite connaissance de la démographie professionnelle**. Il est donc un partenaire de choix pour vous conseiller et vous guider. Quoi de mieux que des chirurgiens-dentistes pour aider d'autres chirurgiens-dentistes ? Pour éviter des erreurs et conforter votre choix, n'hésitez pas à nous contacter pour nous entretenir de votre projet. **Un bon éclairage mène forcément à la bonne décision**.

L'Ordre, le Conseil départemental et la CPAM travaillent en **totale synergie pour faciliter votre installation dans l'Oise**. Ce guide en est la preuve.

A très bientôt le plaisir de vous recevoir et de faire votre connaissance. ☞





# SOMMAIRE

# 1

## CHOISIR SON MODE D'EXERCICE P. 08/09

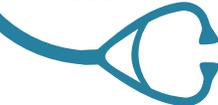
Exercice individuel  
P. 10

Exercice en groupe  
P. 10/11

Exercice en structure  
de soins coordonnés  
P. 11

INSTALLER-VOUS DANS L'OISE

PLAN  
Oise  
Santé



# 2

## CIBLER SON LIEU D'IMPLANTATION P. 12/13

Le cadre de vie  
P. 14/15

Évaluer le potentiel de  
son lieu d'implantation  
P. 16/17

Les aides  
financières  
P. 18/19

# 4

## CONNAÎTRE SES INTERLOCUTEURS P. 24/25

# 3

## STRATÉGIE FINANCIÈRE ET BESOINS DE FINANCEMENT P. 20/21



## POUR VOTRE PROJET **CHIRURGIENS-DENTISTES, L'OISE FACILITE VOTRE INSTALLATION !**

**46**

**NOUVEAUX  
CHIRURGIENS-  
DENTISTES**

**ACCOMPAGNÉS  
DEPUIS 2018**



**22**

**AIDES À L'INSTALLATION**



**17**

**PRÊTS À TAUX 0%**

**EN CHIFFRES\***

**La présence de chirurgiens-dentistes est capitale pour les habitants de l'Oise** et nous souhaitons tout mettre en œuvre pour que votre première installation soit une réussite.

Pour vous accompagner dans la création de votre cabinet dentaire, le Conseil départemental de l'Oise a lancé, fin 2017, le **Plan Oise Santé**.

Il s'agit d'une enveloppe globale de 1,6 M€ qui vous permet de bénéficier :

**d'une aide à l'installation jusqu'à 40 000 €**

**d'un prêt d'honneur à taux 0% jusqu'à 50 000 €**

**d'un accompagnement personnalisé et l'assurance de ne pas être seul dans vos démarches et dans votre pratique professionnelle.**

### **NUMÉRO UNIQUE**

**Nous savons que vous n'avez pas de temps à perdre avec des démarches administratives. Nous avons donc créé une Cellule Oise Santé pour répondre à toutes vos questions.**

### **CELLULE OISE SANTÉ**

Tél. : 03 44 10 41 74  
[plan-sante@oise.fr](mailto:plan-sante@oise.fr)

### **ÉLABORATION DE VOTRE PROJET DE VIE**

Parce que nous pensons qu'une installation ne peut se concevoir indépendamment d'un projet de vie, nous vous proposons également notre aide pour les démarches de la vie courante : trouver un logement adapté, une solution de garde d'enfants...

\* Chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> septembre 2021.



CHIRURGIENS-DENTISTES

P.06/07

Le Conseil départemental de l'Oise s'engage pour l'offre de soins



## POURQUOI S'INSTALLER DANS L'OISE ?

**Le taux de charge des cabinets dentaires est l'un des plus élevé de toutes les professions de santé.** L'investissement initial pour créer un cabinet dentaire est important : l'équipement coûte à lui seul entre 150 000 et 200 000 euros.

L'installation peut nécessiter de prévoir des travaux de rénovation ou d'aménagements éventuels dans le local, du mobilier et de l'équipement pour l'accueil, l'aménagement de la salle d'attente mais surtout l'aménagement des salles de traitement des patients : radio panoramique, fauteuil, matériel de stérilisation, etc.

**Pour un jeune diplômé, les premières charges peuvent être particulièrement lourdes. C'est pourquoi, le Plan Oise Santé prévoit une aide à l'installation de 40 000 € cumulable avec un prêt à taux zéro pouvant aller jusqu'à 50 000 €.**

Enfin, s'installer dans l'Oise, c'est l'assurance d'un **environnement médical et paramédical de qualité** avec de **nombreux prothésistes dentaires et laboratoires** ainsi qu'un réseau hospitalier permettant la prise en charge des pathologies les plus lourdes.





CHOISIR  
**SON MODE D'EXERCICE**







## CHOISIR SON MODE D'EXERCICE

L'exercice en groupe peut prendre plusieurs formes, selon la nature de ce qui est mis en commun, et selon qu'il y ait création ou non d'une personnalité morale (société).

### EXERCICE INDIVIDUEL

L'installation individuelle peut consister en **une création de cabinet** (constitution de sa propre patientèle) ou **une reprise de cabinet** (reprise d'une patientèle).

#### AVANTAGES

Être seul décisionnaire dans la gestion du cabinet, pas de conflit de partage de frais.

#### POINTS DE VIGILANCE

Endosser l'ensemble des charges seul (notamment si emploi de secrétaire, local, etc), fermeture pouvant se révéler plus compliquée (pas d'autre collègue pouvant assurer une permanence)

### EXERCICE EN GROUPE

L'installation en groupe permet de mettre en commun les moyens (locaux, informatique, secrétariat, plateaux techniques...) et/ou les ressources, et peut se faire entre professionnels de santé de même spécialité ou de spécialités différentes. L'exercice en groupe doit obligatoirement être formalisé par un contrat ou une création de société pour déterminer les engagements (droits et devoirs) de chaque partie prenante.

Le conseil d'un expert-comptable et/ou un avocat peut vous guider dans les choix juridiques et fiscaux. Les associations peuvent se faire avec ou sans mise en commun de la patientèle et des honoraires.

#### AVANTAGES

Partage des frais.

#### POINTS DE VIGILANCE

Pas de prise de décision de manière individuelle sur le fonctionnement d'un cabinet dentaire, mise en place des statuts plus complexe, nécessite une bonne entente entre professionnels.

**Exercice en groupe : attention aux règles de partage de salle d'attente entre professionnels médicaux et paramédicaux.**

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'EXERCICES EN GROUPE



### LES GROUPEMENTS DE MOYENS

**SCI** (Société Civile Immobilière), pour une mise en commun d'immeuble.

**SCM** (Société Civile de Moyens), pour une mise en commun de moyens matériels et/ou de personnel.



### LES GROUPEMENTS D'EXERCICES SANS PERSONNALITÉ MORALE

Le contrat de collaboration libérale permet de s'adjoindre un confrère (de même spécialité), avec ou sans mise en commun de la patientèle et des honoraires, sans lien de subordination.



### LES GROUPEMENTS D'EXERCICES AVEC PERSONNALITÉ MORALE

**SEL** (Société d'Exercice Libéral), regroupe des individus qui doivent être de même profession et dans la même situation vis-à-vis de la Convention Nationale. L'exercice de l'activité se fait sous la forme d'une société de capitaux et non plus sous forme d'entreprise individuelle ou de société civile.

**Dans tous les cas, contrats et statuts doivent être soumis au Conseil de l'Ordre, qui en vérifie la conformité avec le code de déontologie, et qui, le cas échéant, procède à l'inscription de la société (cas d'une SEL et d'une Société Civile Professionnelle (SCP) notamment) au Tableau.**

## EXERCICE EN STRUCTURE DE SOINS COORDONNÉS : MAISONS DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLES (MSP) OU CENTRES DE SANTÉ

Une modalité d'exercice intéressante à envisager où les professionnels de santé en exercice sont fédérés par un « projet de santé » et une véritable coordination de soins. **Les Maisons de Santé Pluri professionnelles** sont destinées à un exercice libéral tandis que **les Centres de Santé** concernent l'exercice salarié.

### + AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

- un exercice coordonné pour prendre en charge les patients
- des échanges interprofessionnels facilités
- une souplesse dans l'organisation et la gestion du temps de travail
- une mutualisation des frais de fonctionnement du cabinet professionnel (pour les MSP)
- une rémunération spécifique pour la structure s'ajoutant à la rémunération du professionnel de santé (dédiée uniquement aux MSP)

### + AVANTAGES POUR LES PATIENTS

- une offre de soins de proximité
- un lieu de prise en charge la plus globale possible
- une continuité des soins tout au long de l'année
- un parcours de soins simplifié





DÉPARTEMENT DE L'OISE

**CIBLER SON LIEU D'IMPLANTATIO**



ON



# LE CADRE DE VIE

## LE DÉPARTEMENT DE L'OISE, AU NORD DE PARIS ET AU CARREFOUR DE L'EUROPE, A SU ÉQUILIBRER ART DE VIVRE ET MODERNITÉ.

**TERRITOIRE RICHE ET CONTRASTÉ**, l'Oise recèle de **nombreux trésors patrimoniaux et naturels** mais aussi la capacité de s'inventer chaque jour.

**TERRITOIRE D'INNOVATION**, l'Oise est le « **nouveau paradis** » de **l'entrepreneuriat...** Si les start-up fleurissent, les entreprises plus anciennes prospèrent en s'adaptant aux nouvelles technologies développées sur notre territoire.

**TERRITOIRE PRIVILÉGIÉ**, l'Oise bénéficie de la proximité avec Paris via les autoroutes A15, A16 et A1 ou les voies ferroviaires ce qui accentue encore sa **position stratégique en terme de développement économique.**

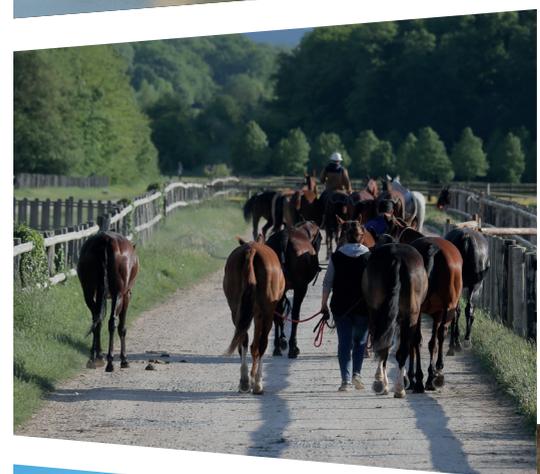
**TERRITOIRE PRÉSERVÉ** et sûr, l'Oise offre l'opportunité de vivre **aux portes**

**de la région parisienne** et du nord de l'Europe, avec **les avantages sans les inconvénients.**

**TERRITOIRE VIVANT**, l'Oise est rythmée par ses saisons de concerts, festivals, balades à pied, à cheval ou à vélo, mais aussi par le biais de **nombreuses manifestations culturelles et sportives** pour des moments de loisirs et de détente offrant l'opportunité de se ressourcer.

**TERRITOIRE ACCUEILLANT**, l'Oise avec son **Plan Oise Santé**, au cœur de ses villes et villages, offre aux professionnels de santé les **meilleures conditions d'accueil.**

**TERRITOIRE CONNECTÉ**, fin 2019 toutes les communes rurales de l'Oise **bénéficient du Très Haut Débit** (fibre jusqu'à l'abonné).





## EN CHIFFRES

P.14/15  
Cibler son lieu  
d'implantation



## PATRIMOINE ET CULTURE

- **Le Domaine de Chantilly**  
2<sup>ème</sup> valeur patrimoniale après le Musée du Louvre
- **47 musées et châteaux** ouverts au public  
MUDO - Musée de l'Oise  
Musée de la Nacre
- **3 cathédrales gothiques**  
Beauvais, Noyon et Senlis
- **Palais Impérial de Compiègne**
- **L'Elispace de Beauvais**
- **221 bibliothèques**



## ÉDUCATION

- Plus de 900 écoles maternelles et élémentaires.
- **79 collèges**  
66 publics et 13 privés
  - **3 grandes écoles**  
Institut UNILASALLE, Université de Technologie de Compiègne et l'École Supérieure de Commerce
  - **1 école d'art** à Beauvais
  - **2 IUT**



## LOISIRS

- **128 000 Ha de forêts**
- **11 bases de loisirs et parcours aventure**
- **38 parcs et jardins**
- **12 golfs et 4 aéroclubs**
- **3 parcs d'attractions**  
Parc Astérix, Mer de sable et Parc Saint-Paul
- **47 sites labellisés tourisme et handicap**



## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

- **1<sup>er</sup> Marché Fermier de France**
- **1<sup>er</sup> Marché Artisanal des Hauts-de-France**
- **Prix de Diane, Jumping de Chantilly**



## TRANSPORTS AÉRIENS



- **VENISE** 1h40 de vol
- **BARCELONE** 1h45 de vol
- **ROME** 2h de vol
- **MARRAKECH** 3h de vol

## Aéroport de Paris-Beauvais,

**60 DESTINATIONS**

**1<sup>er</sup> aéroport des Hauts-de-France**

Aéroport Roissy Charles de Gaulle à 20 km au Sud de l'Oise



# ÉVALUER LE POTENTIEL DE SON LIEU D'IMPLANTATION

## VOS INTERLOCUTEURS

Prenez connaissance des services publics, transports, établissements scolaires, activités culturelles et de loisirs de votre secteur d'implantation. Faites-vous présenter le territoire et ses atouts par :



> **Louisa BANTIGNIES**

☎ 03 44 06 67 12

✉ [louisa.bantignies@oise.fr](mailto:louisa.bantignies@oise.fr)



> **Julie PIENS**

☎ 03 44 10 41 74

✉ [julie.piens@oise.fr](mailto:julie.piens@oise.fr)



> **Chrystelle FEVRE**

☎ 03 64 60 60 47

✉ [chrystelle.fevre@oisetourisme.com](mailto:chrystelle.fevre@oisetourisme.com)

## ALLEZ À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR.

Effectuez des déplacements sur le territoire pour vraiment jauger à la fois le potentiel de patients à prendre en charge, mais également pour se rendre compte des autres spécialités médicales (et donc possibles collaborations) disponibles.

### BON À SAVOIR

Retrouvez l'ensemble des coordonnées de vos interlocuteurs en fin de ce guide.

DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE SUR  
[www.oisetourisme.com/](http://www.oisetourisme.com/)



## LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

### CARTOSANTÉ

L'outil CartoSanté vous fournira des informations sur la consommation de soins des professionnels, la démographie des professionnels de santé, l'activité des professionnels de santé et l'accès aux soins par zone géographique et par profession.

<https://cartosante.atlasante.fr/#c=home>

### L'OUTIL D'AIDE À L'IMPLANTATION LOCALE (ODIL)

Cet outil est développé par l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) pour avoir une visualisation cartographique des données sociodémographiques et économiques d'une zone.





# LES AIDES FINANCIÈRES POUR VOUS INSTALLER



## Le Contrat d'Aide à l'Installation des Chirurgiens-Dentistes (CAICD)

L'objectif est d'apporter une aide financière significative aux chirurgiens-dentistes dès leur première installation ou nouvelle installation depuis moins d'un an dans une zone très sous-dotée pour les aider à faire face aux frais d'investissement générés par le début d'activité.

Cette aide forfaitaire est versée en une seule fois à la signature du contrat.

En contrepartie, vous vous engagez à :

- vous installer dans la zone très sous-dotée et à y exercer pendant 5 ans.
- remplir les conditions de perception du forfait de modernisation et d'informatisation du cabinet prévues à l'article 32 de la convention nationale.

**Cette aide forfaitaire est de 25 000 €.**

## Le Prêt santé de Oise Initiative

Un prêt qui permet de consolider votre plan de financement en vous permettant de renforcer vos fonds propres. Il vient en complément d'un prêt bancaire professionnel.



**Prêt à taux zéro pouvant aller jusqu'à 15 000 €.**



## Le forfait de modernisation et d'informatisation du cabinet dentaire

Aide financière pour accompagner les professionnels qui s'engagent dans des investissements permettant de moderniser et informatiser leur cabinet dentaire. En contrepartie, vous vous engagez à :

- être équipé d'un logiciel métier compatible DMP pour faciliter le suivi des patients et leur prise en charge coordonnée, et compatible avec le recours aux téléservices tels que la prescription d'arrêt de travail en ligne (AAT) ;
- être doté d'une version du cahier des charges SESAM-Vitale intégrant les derniers avenants publiés sur le site du GIE SESAMVitalité au 31/12 de l'année N-1 par rapport à l'année de référence pour le calcul de la rémunération ;
- atteindre un taux de télétransmission supérieur ou égal à 70%, la télétransmission des données fiabilisant la facture et permettant de garantir des délais de paiement très courts ;
- disposer d'une adresse de messagerie sécurisée de santé ;
- afficher ses horaires d'ouverture du cabinet dans annuaire santé sous réserve de sa faisabilité.

**Cette aide forfaitaire est de 490 € sous réserve que les engagements soient respectés.**



Le Plan Oise Santé du Conseil départemental de l'Oise est une aide financière à l'installation en libéral dans l'Oise sous forme de subvention (40 000 €) ou de prêt à taux zéro (50 000 €). En contrepartie, vous vous engagez à vous installer et à exercer pendant 5 ans sur le territoire.



### AIDE À L'INSTALLATION

L'aide financière à l'installation est **une aide à la première installation en libéral des médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs kinésithérapeutes et orthophonistes.**

La collectivité accorde une aide **JUSQU'À 40 000 €** pour les Chirurgiens-Dentistes.



### PRÊT D'HONNEUR

Le prêt d'honneur est une aide aux généralistes, spécialistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes **s'installant pour la première fois dans l'Oise.**

**Le Conseil départemental investit 1M€ pour ces prêts à taux zéro pour la première installation d'un montant allant jusqu'à 50 000 € par professionnel** et cumulable avec l'aide à l'investissement. Il complète l'aide financière à l'installation pour permettre, par exemple, l'acquisition de locaux.



### CELLULE OISE SANTÉ

La création d'un service d'accompagnement individualisé et personnalisé, la « **Cellule Oise Santé** », pour faciliter les démarches professionnelles mais aussi personnelles des professionnels de santé qui souhaitent s'installer dans l'Oise.



A close-up, warm-toned photograph of a desk. In the foreground, a silver pen lies on a wooden surface. To the right, a stack of Euro banknotes is visible, with a 100 Euro note prominently shown. In the background, a laptop is open, and its keyboard is partially visible. The lighting is soft and golden, creating a professional and focused atmosphere.

STRATÉGIE **FINANCIÈRE**  
& BESOINS DE **FINANCEMENT**





# STRATÉGIE FINANCIÈRE & BESOINS DE FINANCEMENT

## BON À SAVOIR

Le business plan doit regrouper toutes les informations sur votre projet comme par exemple : vos informations personnelles, le domaine médical, le type de structure choisi, l'activité et la planification financière.

## LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

La réalisation d'un business plan de votre activité libérale est une autre étape clé.

Ce document, crucial pour tout entrepreneur, permet de bien définir votre projet, de s'assurer de sa viabilité financière et de le présenter à votre banque pour qu'elle vous aide à financer votre activité. Il peut sembler complexe à réaliser car il doit associer détails techniques, présentés avec rigueur et précision, à une présentation attractive afin d'attirer l'intérêt des partenaires financiers et de leur donner envie de vous accompagner dans votre projet.

Des données qualitatives (environnement socio-économique) et quantitatives (démographie) du lieu d'implantation vous donneront les premières clefs pour vous installer durablement sur le territoire. Vous serez alors en mesure d'évaluer le nombre de praticiens déjà installés, l'âge et la densité de la population, estimer un chiffre d'affaires et argumenter vos choix et votre projet auprès de vos partenaires.





## LES BESOINS DE FINANCEMENT

L'installation de votre cabinet dentaire vous impose un budget prévisionnel viable qui anticipe les futures charges et recettes. Pour cela il vous faudra évaluer au plus juste les principaux postes financiers en fonction du budget d'installation mais également de fonctionnement.

L'aide d'un expert-comptable peut être très utile pour la rédaction d'un prévisionnel, permettant de ne rien omettre notamment dans les dépenses engendrées par une activité libérale et la gestion d'un cabinet.

En effet, durant les premiers mois de votre activité votre installation va générer des dépenses obligatoires (remboursements d'emprunts par exemple). Les honoraires perçus ne compenseront ces dépenses qu'après plusieurs mois d'activité. D'où la nécessité d'assurer un fonds de roulement confortable et assurant un seul de rentabilité du cabinet.

De façon simplifiée, un business plan comprend deux parties :

- une partie rédigée servant à présenter le projet et mettre en avant ses atouts ;
- une partie chiffrée, qui est le prévisionnel financier, servant à mettre en avant le besoin de financement et le potentiel de rentabilité de votre cabinet.

### BON À SAVOIR

Les principaux postes financiers à détailler dans votre business plan :

- répartition fonds propres et fonds étrangers
- évaluation des investissements nécessaires
- besoin en liquidité
- assurances du cabinet





CONNAÎTRE SES  
**INTERLOCUTEURS**





# VOS INTERLOCUTEURS

**Pour bien démarrer votre activité professionnelle il faut être bien accompagné. Afin de faciliter vos démarches et vous accompagner, retrouvez ici les coordonnées et fonctions de vos différents interlocuteurs.**

## ► UFR ODONTOLOGIE

Récupérer votre Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire

Prendre contact avec le service de la scolarité

☎ **03.26.91.34.55** ou ✉ **solenne.soler@univ-reims.fr**

Ce diplôme devra être enregistré au Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes afin de permettre votre inscription à l'Ordre.

Suite à cette inscription vous obtiendrez votre numéro RPPS.

Cette démarche doit être réalisée

**AVANT**

votre installation

## ► COMMUNES

Contactez la mairie de votre commune d'implantation pour demander le Plan Local d'Urbanisme qui vous renseignera sur les perspectives de développement par zone.

Il peut être préférable d'installer un cabinet médical à proximité d'une école ou d'un lotissement.

Certaines communes ont des locaux disponibles adaptés à votre exercice et sont susceptibles de vous les mettre à disposition.

## ► COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET/OU COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS

Les Communautés de Communes et Communautés d'Agglomérations qui sont pourvues d'un service développement économique ou d'un Contrat Local de Santé (CLS) peuvent vous aider dans votre recherche de locaux.

### BEAUVAISIS

#### > Guillaume SERGEANT,

Directeur du service développement durable-santé-prospective territoriale,  
☎ 03 44 79 42 86 ou 06 03 70 09 83  
✉ gsergeant@beauvais.fr

#### > Sophie HARDIVILLE,

Chargée de mission accueil cadres,  
☎ 03 44 15 68 67  
✉ s.hardiville@beauvais.fr

### PICARDIE VERTE

#### > Victoire DREVET,

Coordinatrice CLS,  
☎ 03 74 85 57 56  
✉ vdrevet@ccpv.fr

#### > Mylène VILLEMINT,

Chargée développement économique,  
☎ 03 44 04 53 90  
✉ mvilleminot@ccpv.fr

### CHANTILLY

#### > Guillaume PICHOT,

Chargé de développement économique  
03 44 62 40 81  
✉ g.pichot@ccac.fr

### CLERMONTOIS

#### > Aurélie BUTEUX,

Coordinatrice CLS,  
☎ 06 32 64 62 56  
✉ cls@pays-clermontois.fr

#### > Yohana SALOMONE,

Chargée de développement économique,  
☎ 03 44 50 85 00  
✉ y.salomone@pays-clermontois.fr

### COMPIÉGNOIS

#### > Chloé LALLICH,

Chargée d'accueil des nouveaux arrivants,  
☎ 03 44 90 78 01 ou 06 24 07 37 82  
✉ Chloe.lallich@agglo-compiegne.fr

### CREIL

#### > Doris-Rose KANGNE,

Coordinatrice CLS  
☎ 03 44 62 70 24 ou 06 76 06 34 43  
✉ doris-rose.KANGNE@mairie-creil.fr

#### > Marine FAVRIE,

Chargée d'implantation,  
☎ 03 44 25 25 47 / 06 74 75 37 76  
✉ m.favrie@creilsudoise.fr

### NOYONNAIS

#### > Magalie FACHE,

Coordinatrice du CLS,  
☎ 03 64 60 63 08  
✉ magalie.fache@paysnoyonnais.fr



# VOS INTERLOCUTEURS

## ► CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Votre diplôme doit être enregistré au Conseil de l'Ordre pour obtenir votre autorisation d'exercice.

L'inscription au Conseil de l'Ordre vous permet d'obtenir votre numéro RPPS et l'agrément pour votre installation, sous réserve que votre dossier soit complet.

Prenez contact avec le Conseil de l'Ordre pour les informer de votre projet d'installation. Un dossier vous sera envoyé. Une fois complété, vous devez le renvoyer en recommandé ou le déposer sur place à l'adresse suivante :

**Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes**

**128 boulevard des Etats-Unis, 60200 Compiègne**

📧 [oise@oncd.org](mailto:oise@oncd.org) ou ☎️ 03 44 40 80 13



**Prévoir impérativement de contacter l'Ordre des chirurgiens-dentistes avant votre installation. Votre dossier sera présenté en commission pour obtenir la validation de votre installation.**

Faire parvenir au Conseil de l'Ordre pour validation, le texte avant la première parution de l'annonce légale d'installation, le texte de la plaque professionnelle ainsi qu'un modèle d'ordonnance.



**Attention, l'usage professionnel d'internet est soumis au respect d'une charte ordinale. Contactez l'Ordre avant toute mise en ligne.**



## ► CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Conseil départemental de l'Oise met à votre disposition une Cellule Oise Santé chargée de vous accompagner tout au long de votre projet d'installation.

### Accompagnement sur mesure de votre projet de vie

- Recherche de logement, de garde d'enfants
- Accompagnement du conjoint dans sa recherche d'emploi
- Présentation des activités culturelles, touristiques et de loisirs disponibles sur le territoire

### Accompagnement du projet professionnel

- Démarches administratives, recherches de locaux
- Aides financières à l'installation pour une première installation en libéral dans le département de l'Oise sous forme de subvention (40 000 €) ou de prêt à taux 0 (50 000 €)



**Votre dossier complet de demande d'aide à l'installation doit parvenir au Conseil départemental de l'Oise 3 mois avant votre installation.**

## CONTACTS

### > Cellule Oise Santé

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 10 41 74

✉ Plan-sante@oise.fr

### > Julie PIENS,

Chargée de projet santé,

☎ 03 44 10 41 74

✉ julie.piens@oise.fr

### > Louisa BANTIGNIES,

Chargée de projet santé,

☎ 03 44 06 67 12

✉ Louisa.bantignies@oise.fr



Votre  
collectivité  
de proximité



# VOS INTERLOCUTEURS



## ► CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE L'OISE (CPAM)

La CPAM vous renseignera sur les différents modes d'installation (création ou reprise de cabinet, collaboration, intégration d'une MSP...), vous accompagnera dans vos démarches à réaliser et sur les pratiques de l'exercice libéral.

Vous trouverez différentes informations pour votre installation, votre exercice libéral ainsi que les aides possibles de l'Assurance Maladie suivant votre lieu d'installation et votre mode d'exercice sur le site : <https://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste>

Contactez la CPAM pour enregistrer votre activité libérale, obtenir votre Carte de Professionnel de Santé (CPS) et tout élément nécessaire à votre exercice

📧 [relationsps@cpamoise.fr](mailto:relationsps@cpamoise.fr) ou ☎️ 36 08



## ► AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Consultez le Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS). Vous y trouverez des informations sur le zonage de votre lieu d'installation, les différents modes d'exercices et les formations continues :

<http://www.hauts-de-france.paps.sante.fr>

En fonction du zonage de l'ARS, vous pouvez bénéficier d'aides à l'installation. Prenez contact avec le référent installation de l'ARS Hauts-de-France :

☎ **ars-hdf-referent-installation**  
**@ars.sante.fr**  
ou ☎ **03 62 72 86 80**

## ► INITIATIVE OISE

Initiative Oise est le premier réseau associatif de financement de la création et reprise d'entreprise.

Cette plateforme vous propose un accompagnement personnalisé pour monter votre projet, établir votre plan de financement et vous apporter un soutien financier sous la forme de prêt à taux zéro (prêt santé) adossé à un prêt bancaire.

Suivant votre lieu d'installation  
3 plateformes sont à votre disposition :

### INITIATIVE OISE OUEST

► **Vanessa FOULON**

Pépinière d'Entreprises du Beauvaisis  
54 rue Tilloy - BP 80956  
60009 Beauvais Cedex

☎ 03 44 03 30 30

✉ [v.foulon@initiative-oise.fr](mailto:v.foulon@initiative-oise.fr)

### INITIATIVE OISE SUD

► **Cédric WATERLOOS**

1 parvis Gersthofen,  
60180 Nogent-sur-Oise

☎ 03 44 24 05 63

✉ [c.waterloos@initiative-oise.fr](mailto:c.waterloos@initiative-oise.fr)

### INITIATIVE OISE EST

► **Olivier BOURDON**

2 rue Niépce - Les Tertiales - Bât. B,  
60200 Compiègne

☎ 03 44 23 00 29

✉ [olivier.bourdon@oise-est.fr](mailto:olivier.bourdon@oise-est.fr)



# VOS INTERLOCUTEURS

## ► UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET ALLOCATIONS FAMILIALES (URSSAF)

Envoi des documents à l'URSSAF pour enregistrement et création de compte. Votre installation doit être déclarée au plus tard dans les 8 jours qui suivent votre début d'activité.

<https://www.urssaf.fr/portail/home/votre-urssaf/urssaf-ile-de-france.html>

## ► SERVICE D'IMPOSITION DES ENTREPRISES (SIE)

Le SIE est l'interlocuteur unique des professions libérales pour l'ensemble de vos démarches fiscales. Sa compétence s'étend jusqu'aux déclarations et paiements des impôts professionnels. Le dossier à remplir doit vous être envoyé automatiquement.

<https://www.impots.gouv.fr/>





## ► CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES CHIRURGIENS-DENTISTES ET DES SAGES-FEMMES (CARCDSF)

L'adhésion à la CARCDSF est obligatoire pour tout chirurgien-dentiste thésé ou toute sage-femme diplômée, inscrit au Conseil de l'ordre et exerçant une activité libérale, même accessoire. L'affiliation prend effet au premier jour du trimestre civil suivant le début d'activité (par exemple pour un début d'activité le 2 février, l'affiliation prendra effet au 1<sup>er</sup> avril).

<http://www.carcdsf.fr/>

## ► UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CHIRURGIENS-DENTISTES HAUTS-DE-FRANCE

L'URPS représente l'ensemble des professionnels de santé libéraux. L'URPS participe à l'élaboration du Projet Régional de Santé et du schéma régional de l'organisation des soins. L'URPS est un interlocuteur privilégié de l'ARS. La cotisation est obligatoire et prélevée par l'URSSAF (0,5% de l'activité non salariée dans la limite de 199 €).

L'URPS peut vous indiquer les lieux d'installation à privilégier.

<https://urpscd-hdf.fr/>

Contacts

### SIÈGE SOCIAL

11 square Dutilleul, 59000 LILLE

☎ 03 74 09 02 86

✉ [contact@urpscd-hdf.fr](mailto:contact@urpscd-hdf.fr)

## ► OISE TOURISME

Oise Tourisme peut vous présenter le territoire, les activités culturelles et de loisirs, les lieux d'histoire.

Vous pouvez consulter le site :

<https://www.oisetourisme.com/>

> **Chrystelle FEVRE**

☎ 03 64 60 60 47

✉ [chrystelle.fevre@oisetourisme.com](mailto:chrystelle.fevre@oisetourisme.com)





# VOS INTERLOCUTEURS

## ► BANQUES

Ouvrir un compte en banque dédié à l'activité professionnelle (pas forcément un compte professionnel).



**Un compte classique n'offre pas les mêmes avantages qu'un compte professionnel, par exemple pas de possibilité de posséder un TPE carte bancaire.**

## ► OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES ET FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

Étudier les différentes offres en fonctions des opérateurs, tenir compte des délais d'installation et de raccordement.

## ► FOURNISSEURS DE MATÉRIEL MÉDICAL

Préparer la liste de matériel nécessaire et établir des devis afin de pouvoir estimer le budget à prévoir.



## ► FOURNISSEURS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Anticiper l'achat et l'installation de votre matériel informatique.

## ► FOURNISSEURS DE CRYPTAGE DE DONNÉES

Anticiper le choix de votre fournisseur de cryptage de données.

## ► ASSURANCES

### • Responsabilité civile professionnelle

Elle est obligatoire pour couvrir les risques liés à vos pratiques et à vos décisions thérapeutiques. Il faudra penser à faire évoluer ce contrat en fonction de votre pratique.

### • Complémentaire santé

### • Assurance du local professionnel ou assurance de propriétaire

### • Perte d'exploitation

Suite à un sinistre, incendie, dégât des eaux, votre local professionnel peut ne pas vous permettre d'y exercer. Cependant les frais fixes restent dus (loyer, téléphone, secrétariat).

### • Responsabilité Civile d'Exploitation (RCE)

### • Véhicule professionnel et protection juridique

### • Assurance Volontaire Accident du Travail (AVAT)

### • Prévoyance (décès, incapacité de travail, invalidité)

## ► ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE (AGA)

Adhésion facultative à une association de gestion agréée (Mission d'information comptable et fiscale ; Mission de surveillance : examen de cohérence, de vraisemblance et concordance).

Si vous vous inscrivez dans une AGA vous pourrez bénéficier d'une absence de majoration de 25% de bénéfice non commercial.









# POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ

## DANS VOS DÉMARCHES D'INSTALLATION :



**JULIE PIENS**  
Chargée de projets  
santé  
03 44 10 41 74  
julie.piens@oise.fr



**LOUISA BANTIGNIES**  
Chargée de projets  
santé/attractivité  
03 44 06 67 12  
louisa.bantignies@oise.fr



**DR PIERRE CARNEC**  
Président de l'Ordre  
départemental des  
chirurgiens-dentistes  
03 44 40 80 13  
oise@oncd.org



**SANDRA BARBIER**  
Technicienne  
Relations avec  
les Professionnels  
de Santé



**ALINE BONFIGLIOLI**  
Chargées de projet  
de l'offre de soins



**ELODIE GUILLOMOT**  
Chargée de l'installation  
des professionnels  
de santé

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'OISE**  
Service Relations avec les Professionnels de Santé  
36 08  
relationsps@cpamoise.fr





## CELLULE OISE SANTÉ

☎ 03 44 10 41 74

✉ plan-sante@oise.fr

### BUREAUX

10-12, rue Charles Caron, 60000 Beauvais

### ADRESSE POSTALE

Conseil départemental de l'Oise  
Direction des territoires,  
des sports et de la vie associative  
Cellule Oise Santé

1, rue Cambry, CS 80941  
60024 Beauvais Cedex

Retrouvez le plan Oise Santé

<https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/plan-oise-sante>



Suivez-nous sur :



## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

☎ 3608

✉ relationsps@cpamoise.fr

### ADRESSE POSTALE

1, rue de Savoie  
BP 30326  
60013 Beauvais Cedex

Accès Professionnels de Santé  
sur ameli

<https://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste>



ORDRE NATIONAL  
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'OISE

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

☎ 03 44 40 80 13

✉ oise@oncd.org

### ADRESSE POSTALE

128, boulevard des États-Unis  
60200 Compiègne